



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 OCTOBRE 2016

DELIBERATION N° 3

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstention : /

Décision  
Modificative  
n° 1

L'an deux mil seize, le trois octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, A.VALOT, D.ARMENGAUD, G.ELGART, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, G.MOSCHETTI, C. DUFOUR, S.PUYO, N.DAUGA, J.DUBOURDIEU, M.DUBROCA, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), I.OXOBY-PAGNAN (pouvoir à MA THEBAUD), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : JD BONNOME

Monsieur le Maire rappelle le vote du budget primitif lors de la séance du 29 mars 2016. Suite à la prise en compte de besoins nouveaux en matériel (renouvellement d'équipements fêtes et cérémonie), il y a lieu d'abonder l'opération 91 de 29 700 €. Il en est de même pour l'opération 36 correspondant à un solde de mobilier urbain à payer (300 €).

Ces dépenses nouvelles sont compensées par une diminution de crédits sur l'opération 113, bâtiments communaux, (- 30 000 €) en raison d'une réalité de travaux en matière d'accessibilité (ADAP) inférieure à l'estimation du bureau d'études.

Il convient de procéder à des ajustements budgétaires dans les conditions suivantes :

INVESTISSEMENT

| Dépenses  |            | Recettes                              |         |
|---|------------|---------------------------------------|---------|
| Article (chap) - fonction - opération                 | Montant    | Article (chap) - fonction - opération | Montant |
| 2158 (21) - 810 - 91 : Autres installations, matériel | 29 700,00  |                                       |         |
| 2313 (23) - 810 - 113 : Constructions                 | -30 000,00 |                                       |         |

|   |        |                |  |
|---|--------|----------------|--|
| 2188 (21) - 820 - 36 : Autres immobilisations corporelles | 300,00 |                |  |
| Total Fonctionnement                                      | 0,00   |                |  |
|   |        |                |  |
| Total Dépenses  | 0,00   | Total Recettes |  |

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. décide de modifier les crédits ouverts au budget 2016 comme indiqué ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 4 octobre 2016

Le Maire,

F.GONZALEZ

